



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de l'Hôtel de ville, le mercredi 27 novembre 2019 à compter de 16 h 30 sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Est également présente :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe

Est absente :

Madame Solange Castilloux, conseillère

2019-11-386 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 16 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2019-11-387 **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2019-11-388 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et correspondance
5. Directive de changement C-04 R1 – Projet prolongement des services sur la rue Day
6. Projet – Revitalisation du Centre de plein air «Les Monticoles» - partie 1, phase 1
7. Concessionnaire – Monticoles
8. Défilé de Noël – Autorisation du M.T.Q.
9. Période de questions
10. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Aucun

2019-11-389 5. DIRECTIVE DE CHANGEMENT C-04 R1 – PROJET PROLONGEMENT DES SERVICES SUR LA RUE DAY

CONSIDÉRANT QU'une directive de changement a été recommandée par la firme ARPO Groupe-Conseil dans le projet de prolongement des services sur la rue Day;

CONSIDÉRANT QUE cette directive de changement est reliée à certains travaux complémentaires afin de faciliter l'entretien hivernal (déneigement) entre autres les travaux de drainage complémentaires pour ledit projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'AUTORISER la directive de changement C-04 R1 – Projet prolongement des services sur la rue Day pour un montant de 3 987,50 \$.

2019-11-390 6. PROJET – REVITALISATION DU CENTRE DE PLEIN AIR «LES MONTICOLES» - PARTIE 1, PHASE 1

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac désire revitaliser son Centre de plein air «Les Monticoles»;

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet partie 1, phase 1 s'élève à 126 000 \$;

CONSIDÉRANT un montage financier prévoyant une participation financière de 20,000 \$ de la MRC de Bonaventure via le programme FDT et d'une participation financière de 50 000 \$ du Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) via le programme FARR ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution financière de la Ville de Paspébiac de l'ordre de 44 % du projet total est requise soit 56 000 \$;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport préliminaire du projet Revitalisation du Centre de plein air «Les Monticoles» par la firme Option aménagement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Ville de Paspébiac contribue financièrement à hauteur de 44 % soit un montant de 56 000 \$ pour les travaux à réaliser au Centre de plein air «Les Monticoles» partie 1, phase 1;

QUE la Ville mandate Monsieur Christian Bourque, directeur du Service des Sports et des activités récréatives à présenter une demande d'aide financière auprès de la MRC de Bonaventure via son programme FDT et du Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) via son programme FARR et qu'il soit autorisé à signer tous documents relatifs au projet de revitalisation du Centre de plein air «Les Monticoles», partie 1, phase 1.

QUE la Ville autorise le mandataire, Monsieur Christian Bourque, à déposer le rapport final ainsi que les pièces justificatives auprès des partenaires afin d'obtenir les subventions demandées.

2019-11-391 7. CONCESSIONNAIRE - MONTICOLES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac souhaite assurer la continuité des services au Centre de plein air «Les Monticoles» pour les prochaines saisons avec un concessionnaire;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié dans les différents médias;

CONSIDÉRANT QU'une personne a manifesté son intérêt soit Monsieur Donald Prudhomme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Paspébiac octroie la concession du Centre de plein air «Les Monticoles» à Monsieur Donald Prudhomme pour la période du 21 décembre 2019 au 21 décembre 2020 et mandate Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim à préparer l'entente contractuelle entre les parties.

2019-11-392 8. DÉFILÉ DE NOËL – AUTORISATION DU M.T.Q.

CONSIDÉRANT QUE le défilé de Noël aura lieu le 15 décembre 2019 entre 15 h et 17 h à partir du Centre d'achat (Plaza Paspébiac) et le point d'arrivée au Complexe sportif sur la rue Maldemay;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit obtenir au préalable l'autorisation du ministère des Transports;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

DE DEMANDER au ministère des Transports (M.T.Q.) l'autorisation de circuler sur les boulevards Gérard-D.-Levesque Ouest et Est pour cet événement avec la collaboration de la Sûreté du Québec pour assurer la circulation en toute sécurité.

QU'une copie de cette résolution soit transmise au M.T.Q. ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

Monsieur Florian Duchesneau n'est pas d'accord avec le trajet.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-11-393 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 17 h 40.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe